

## Climat extraordinaire et climat ordinaire, les sources du ressenti climatique dans la ville sous l'Ancien Régime

Géraud de Lavedan

---

### Citer ce document / Cite this document :

Lavedan Géraud de. Climat extraordinaire et climat ordinaire, les sources du ressenti climatique dans la ville sous l'Ancien Régime. In: La Gazette des archives, n°230, 2013. Les sources d'archives pour l'étude du climat et de l'environnement. pp. 231-238;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2013\\_num\\_230\\_2\\_5043](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_230_2_5043)

---

Document généré le 15/03/2017

# Climat extraordinaire et climat ordinaire, les sources du ressenti climatique dans la ville sous l'Ancien Régime

---

Géraud de LAVEDAN

## De la prépondérance des événements climatiques forts

Des sources d'archives sur les faits météorologiques passés, on ne retient bien souvent que celles considérées comme immédiatement exploitables. Les chercheurs s'intéresseront plus particulièrement à une ville si celle-ci a conservé dans ses archives ou bibliothèques des séries d'observations et de relevés chiffrés relatifs au temps qu'il a fait dans la ville et ses alentours, éventuellement même des cartes.

Or, la particularité même des archives de l'Ancien Régime est la quasi-absence de telles données instrumentales. Pourtant les textes produits par les administrations communales recèlent nombre d'éléments susceptibles d'éclairer le chercheur sur certains faits météorologiques qui, recoupés à d'autres, analysés par des spécialistes du climat, se révèlent aussi riches en informations que des données instrumentales.

Pour des raisons évidentes, la recherche sur les faits météorologiques se focalise sur les événements forts, les «dérangements du temps» pour reprendre un titre désormais célèbre<sup>1</sup>, et privilégie ainsi certains types de sources, occultant de fait de nombreux fonds d'archives qui peuvent contenir d'autres données sur une météorologie alors considérée comme non événementielle. Ainsi, si les travaux publiés nous renseignent désormais sur les ruptures, ils tendent à délaissier ce pan entier de la climatologie qui est du temps

---

<sup>1</sup> GARNIER (Emmanuel), *Les Dérangements du temps - 500 ans de chaud et de froid en Europe*, Paris, Plon, 2010, 256 p.

ressenti comme « normal ». De fait, la définition, tout au moins l'appréhension, de cette norme même nous échappe alors.

Notre propos se voudra simplement éclairant sur les multiples possibilités des sources disponibles dans les fonds d'archives communales dans l'optique d'une collecte de données rassemblant aussi bien les éléments de la météorologie lors des moments forts que ceux considérés comme relevant de l'ordinaire. On remarquera aussi que nous ne proposerons aucune méthodologie car, si l'archiviste peut se permettre de travailler d'une certaine façon dans ses fonds et séries, il paraît utopique de penser que les chercheurs auront le loisir de faire de même.

Nous nous bornerons à un voyage dans les séries types d'archives présentes dans les villes d'importance (l'exemple de Toulouse servira seulement à éclairer notre propos) afin de démontrer que l'ensemble des fonds peut contenir des informations liées au climat. La possibilité de l'utilisation de ces données dépendra du chercheur même et de l'orientation qu'il voudra donner à son étude ; on comprendra qu'il délaisse certains types de données trop peu exploitables. Les archives privées avec livres de raison, correspondances privées ou éventuels relevés d'observations, ne sauraient être l'objet de notre courte analyse.

### **Quand la ville se mobilise en cas d'événements forts – les séries incontournables**

Par là nous entendons considérer les documents produits par l'administration municipale suite à un fait météorologique, souvent adverse. L'intervention de la municipalité peut-être directe (à l'occasion d'une inondation par exemple) ou indirecte (hausse des prix liée à la non navigabilité du fleuve suite à cette inondation).

#### *Délibérations des conseils*

Les registres de délibérations sont la source majeure lorsqu'il s'agit de rechercher des prises de décision des édiles et leur action face à un phénomène climatique. Face à l'adversité du ciel on y traite de protéger la ville, ses populations, les biens meubles et immeubles, assurer la sécurité et l'équilibre des échanges. Ainsi, chaque fait météorologique ressenti comme un

dérangement a de fortes chances de se retrouver décrit dans de tels documents. Il faut toutefois nuancer ce constat puisque manquent souvent à l'appel certains dérangements dont la brièveté et la soudaineté n'auront pas permis de réunir un conseil de ville.

### *Comptes du trésorier*

Les registres de comptes du trésorier de la ville<sup>1</sup> sont une source appréciée : en général bien tenus, divisés en chapitres distincts, rédigés d'une belle écriture « financière », ils permettent de contrôler toutes les dépenses engagées par la ville. En effet, si certains des ordres des capitouls, consuls, jurats, gouverneurs ou autres restent verbaux, les paiements des gratifications (à ceux qui auront travaillé à stabiliser un pont par exemple), des travaux, etc., apparaissent dans ces registres comptables. Une lecture de tels volumes, assez aisée, ne doit occulter aucun des chapitres de dépenses car les indices se trouvent aussi bien enregistrés dans les chapitres des gages des officiers de ville que dans ceux des travaux publics, ou encore dans les dépenses extraordinaires pour ne citer que trois de ces titres de dépenses.

### *Ordonnances de police*

Les publications réglementaires des magistrats municipaux, que l'on appelle ordonnances de police à Toulouse, comprennent les bans des vendanges (avec toutes les dérives possibles lorsque l'on utilise la phénologie comme seule source d'interprétation du temps), mais aussi les règlements plus directement liés au climat, telle cette ordonnance des capitouls du 15 janvier 1729 dont le préambule est assez évocateur : « la neige qui est tombée depuis plus de quinze jours, à plusieurs reprises, avec une abondance dont on n'a pas vu d'exemple depuis un siècle »<sup>2</sup>.

### *Travaux publics*

Par travaux publics, nous entendons tous ceux entrepris pour réparer les dégâts causés et les prévenir. Ainsi, érections de quais, visites

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons à la troisième partie de cet exposé pour ce qui est des pièces annexes, ou pièces à l'appui des comptes.

<sup>2</sup> *Ordonnance de messieurs les capitouls pourtant règlement pour l'enlèvement de la neige*, 15 janvier 1729. Archives municipales de Toulouse (désormais AMT), BB 165, n° 104.

des ponts, étaiyages ou reconstructions, procès-verbaux de visites des chemins régulièrement défoncés par les pluies sont autant d'indices de la nature du mal causé. En outre, les devis ou articles de travaux contiennent souvent en leur préambule la raison même qui a poussé à ces travaux : celui du 19 mars 1591, dressé en vue de réparations aux passages sur le fleuve pour assurer la descente des bois flottés, précise que de tels travaux ont été rendus nécessaires suite aux grandes inondations des eaux de l'année passée 1590, et de la présente année 1591<sup>1</sup>.

### *Mercuriales*

Mentionnons aussi les remarquables séries de mercuriales où les prix des grains et des vins ou autres peuvent servir d'indicateurs non seulement sur les récoltes mais également sur l'état des circuits d'approvisionnement.

### *Processions climatiques*

Finalement, en cas d'adversité extrême les magistrats municipaux peuvent aussi se résoudre à demander une intercession divine afin d'apaiser l'ire de Dieu ; dans ce cas c'est bien la ville qui organise avec l'aval du clergé une procession générale avec les reliques ou la figure du saint intercesseur. Ainsi la ville de Paris invoquera sainte Geneviève, celle de Toulouse sortira la statue de la Vierge noire de Notre-Dame de la Daurade, cette dernière étant exclusivement réservée à des processions pour des raisons climatiques : pluies persistantes et sécheresse<sup>2</sup>.

Par ces quelques séries rapidement survolées, l'historien, le météorologue ont ainsi à leur disposition des fonds d'archives souvent homogènes et pouvant dans le meilleur des cas couvrir une période allant du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si ces fonds renseignent majoritairement sur les épisodes de rupture, il n'en demeure pas moins qu'ils nous permettent d'établir un canevas que l'on peut désormais s'attacher à compléter, voire rectifier, à partir des données collectées dans ce que nous appellerons les « séries complémentaires ».

---

<sup>1</sup> *Articles des reparations de charpenterie que fault [...]*, 19 mars 1591. A.M.T., DD 47, f° 98-101v.

<sup>2</sup> ANDRIEU (N.), de LAVEDAN (G.) et SOURIAU (R.), *Le livre des miracles de la Vierge Noire de la Daurade de Toulouse, vœux et processions dans la ville entre 1637 et 1790, faire face aux dérangements climatiques*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute-Garonne, 2011, 174 p.

## **La ville garde la trace du temps qu'il a fait – les séries complémentaires.**

D'autres séries entières sont à privilégier par les chercheurs : si elles ne recèlent pas nécessairement beaucoup d'informations, elles présentent l'avantage d'une continuité temporelle. Les documents que l'on y trouve ne sont pas à proprement parler directement concernés par le temps qu'il a fait et/ou ses conséquences s'il y a lieu, toutefois on a de fortes chances d'en trouver des mentions, quelquefois bien indirectes.

### *Procès-verbaux de célébrations publiques*

Les comptes rendus officiels de célébrations religieuses, de fêtes avec ou sans cortège, d'entrées de dignitaires, sont souvent source d'une mention – quelquefois indirecte – relative au temps qu'il a fait. Ainsi, la procession du *Corpus Christi* est écourtée pour cause de grandes pluies, la fête de saint Roch est reportée au lendemain car l'orage menace, l'entrée d'un gouverneur se fait sous un soleil de plomb.

### *Registres du guet*

Les rapports quotidiens des rondes nocturnes du guet ou ceux des gardes bourgeoises sont autant de sources riches qui peuvent nous éclairer aussi bien sur le temps extraordinaire déjà recensé plus en avant que sur des faits météorologiques relevant de l'ordinaire. On y trouve par exemple l'annulation d'une ronde par gros temps, la mention d'une nuit claire, la fuite de malfrats avec la complicité d'un brouillard, etc.

### *Les procès-verbaux d'accidents*

Les procès-verbaux d'accidents, que l'on trouve souvent éparpillés dans les fonds de la police, de la justice, ainsi que dans les travaux publics, contiennent souvent des remarques précises sur un élément du temps qui a favorisé la survenance de l'accident. : ainsi un noyé aura-t-il été trompé par le brouillard en bord de rivière, comme un incendie attisé par le vent d'Autan qui soufflait si fort.

### *Registres paroissiaux*

Sources non municipales mais conservées dans les fonds des communes, les registres paroissiaux sont aussi l'occasion pour les desservants des paroisses d'inscrire les faits marquants d'un climat extraordinaire, en particulier quand la

mortalité est liée à ces événements : suites fatales des chaleurs chez les nourrissons, inhumations de noyés, morts de froid, etc.

### *Chroniques municipales*

Il faut aussi mentionner les comptes rendus de fin d'administration des édiles sortants, à Toulouse les « testaments capitulaires ». Signalons également une remarquable spécificité toulousaine des *Annales* manuscrites, ensemble de chroniques municipales annuelles rédigées jusqu'en 1787 et comportant un grand nombre d'entrées ou de mentions relatives au climat.

Par les sources évoquées dans ce deuxième point, nous pouvons désormais pointer non seulement les ruptures mais également des événements climatiques moindres, voire repérer des périodes entières ressenties comme normales. Pourtant la recherche peut aller encore plus loin avec l'utilisation d'autres sources municipales qui ne viendraient pas à l'esprit en premier lieu.

## **L'information non événementielle – les séries inconcevables**

On le comprend, celui qui s'intéresse à la météorologie se doit d'utiliser des fonds d'archives lui permettant de travailler sur une période historique relativement longue. Nous avons donc décidé de présenter deux fonds d'archives communales offrant la possibilité de mener à bien une telle recherche. Si ces derniers sont pourtant quelque peu inconcevables dans une perspective de reconstitution météorologique, les informations, souvent infimes, que l'on peut en extraire se révèlent de premier ordre.

### *Procédures de police et de justice*

Les archives de la justice, quand la ville jouit d'une telle prérogative, permettent d'isoler certaines données climatiques à la faveur d'un procès-verbal d'arrestation, d'une plainte ou d'une audition de témoin. Ces données présentent l'avantage d'apporter une date précise, mais en plus la précision horaire (si tant est que le témoin, l'accusé ou le plaignant ne mente ni ne se trompe !). Ainsi le 22 décembre 1680, deux femmes portent plainte contre un jeune maître parce que ce dernier leur a lancé des boules de neige avec de la glace. Encore le 4 mars 1747, où les boules de neige sont à l'origine d'une plainte et procédure en

justice<sup>1</sup>. Si ces informations peuvent sembler anodines au premier abord, le météorologue ne manquera pourtant pas d'en faire bon usage.

De telles découvertes sont aussi à faire dans le fonds des visites effectuées par les commis de la police des métiers, ainsi que dans les procédures qui s'en sont ensuivies.

### *Pièces à l'appui des comptes*

Ces documents comptables, s'ils servent à établir les registres du trésorier<sup>2</sup>, sont autrement plus riches mais aussi plus difficiles d'accès de par leur nature : il s'agit de pièces isolées, dont le format varie presque à l'infini, quelquefois rassemblées *a posteriori* en des registres bien hétérogènes. Un dépouillement des pièces à l'appui des comptes devrait toutefois permettre au météorologue quelques heureuses surprises.

Par exemple : la supplique en paiement faite aux capitouls par un de leurs bas officiers, pour avoir du 13 janvier au 5 février 1551 « fait rompre et abattre toutes les glaces dans les fossés » de la ville afin de permettre au poisson qu'on y élève de survivre<sup>3</sup>. Si le froid a été vif à cette période-là, aucune autre source ne nous avait encore permis de le savoir, et cette pièce d'apparence anodine prend désormais une autre dimension.

Autre exemple : en 1549 des manœuvres réquisitionnés pour apporter des pierres sur un pont « le jour où l'eau fut fort grande » rédigent une supplique en vue d'une gratification<sup>4</sup>. À la lumière de ce document on comprend que des ordres avaient donc été donnés afin de stabiliser ledit pont menacé par le fleuve grossi ; or, cette supplique reste jusqu'à présent le seul témoignage qui nous permette d'apprendre qu'une crue de la rivière a bien eu lieu le 9 mai de cette année-là.

Le survol des possibilités offertes par ces deux dernières séries ne doit tout de même pas faire oublier que si seul un dépouillement méthodique doit permettre d'en exploiter les données au mieux, ce travail resterait quelque peu démesuré dans le cadre des recherches universitaires telles qu'elles sont définies

---

<sup>1</sup> Affaire Boissette et Burles contre Daubian, 1680. A.M.T., 101 B 93. Affaire Passerieu contre Mirepoix, 1747. A.M.T., 101 B 219 (cotes temporaires, fonds en cours d'intégration à la série FF).

<sup>2</sup> Déjà abordés dans le premier volet de cette étude.

<sup>3</sup> Pièces à l'appui des comptes, année capitulaire 1550-1551. A. M. T., CC 2424, n° 76. Le paiement est bien enregistré dans le compte du trésorier mais comme une simple gratification, sans autre détail.

<sup>4</sup> Pièces à l'appui des comptes, année capitulaire 1548-1549. A. M. T., CC 2421, n° 156.

actuellement. Est-il utopique de rêver à des collaborations entre chercheurs, groupes d'étudiants et d'archivistes qui surmonteraient les difficultés matérielles et de limitation dans le temps ?

## **Conclusion**

Sans réelle surprise, cette courte incursion dans les fonds d'archives des villes nous a fait revisiter le cadre de classement établi pour les archives communales, d'une façon peu académique certes, mais qui envisage certaines des priorités du chercheur et peut-être permettra ainsi à l'archiviste de mieux l'orienter dans son projet.

Les archives des villes recèlent donc une réelle profusion de sources réparties dans l'ensemble des séries. Nuançons toutefois : leur identification demande une recherche sur le long terme, et nombre de ces données sont inexploitable car isolées ou trop espacées dans le temps. Ce n'est que par l'accumulation de témoignages et d'indices que l'on pourra croiser les données et espérer compenser l'absence d'informations instrumentales.

En relevant méthodiquement chaque trace, même infime, de ce passé on peut espérer dégager des pans du ciel de nos aînés, appréhender leurs espérances, leurs craintes ou incompréhensions face aux ruptures violentes, tout comme aussi définir une notion générale de ces aspects d'une météorologie qu'ils pouvaient ressentir et qualifier de normale.

Loin d'être un handicap, l'absence de données instrumentales dans les archives d'Ancien Régime doit être vue comme une chance pour l'archiviste et le chercheur, celle qui nous permet de ne jamais perdre de vue l'aspect humain ; car avant d'être une science la météorologie est un dialogue de l'homme avec son environnement, un dialogue pluriel puisque devant une même manifestation climatique chacun vit et ressent d'une manière qui peut différer de celle de son voisin.

Géraud de LAVEDAN  
responsable des archives anciennes,  
Archives municipales de Toulouse  
geraud.de.lavedan@mairie-toulouse.fr